

Compte rendu de la réunion n°1 du réseau des acteurs de sports de nature en NPDC
 Qui s'est déroulée le 24 janvier 2013 de 9h30 à 12h00
 A la Maison du Parc Naturel Régional de Scarpe Escaut – Saint Amand

Participants :

Voir liste d'émargement

Excusés :

Conseil régional – Ludovic Merrheim, Régis Huguet, Frédéric Defranc
 DREAL – Laure Olivier DDTM 59 : Marie Hélène Larivière – DDTM 62 : Nathalie COINT
 DDSCS62 – Michel Letienne et Estelle Boisdrion
 CDOS 62 – Daniel Plachez – Bruno Pieckowiack
 Ligue Randonnée pédestre : Paul Jarry

Objectif :

Transformer le travail concerté des acteurs des sports de nature à la construction d'un réseau régional des acteurs de sports de nature en Nord-Pas-de-Calais

Ordre du jour :

1. Concevoir un outil commun de restitution orale des enquêtes régionale et littorale : étude d'une proposition de support PP
2. Echanger sur le projet de réseau d'acteurs des sports de nature en Nord-Pas-de-Calais et la conception d'un projet d'actions partagé des acteurs
3. Echanger sur les projets de valorisation des travaux engagés

1. Un outil commun de restitution orale des enquêtes régionale et littorale

PRATIQUANTS DE SPORTS DE NATURE QUI SONT-ILS ? QUE FONT-ILS ?

Enquêtes régionale et littorale sur les pratiquants de sports de nature en Nord-Pas-de-Calais 2011 et 2012 menées avec les acteurs du réseau de sports de nature NPDC

Sommaire

- 1 – Présentation Générale et objectifs
- 2 – Principes
- 3 - Protocole
- 4 – Enseignements généraux
- 5 – Focus pratiquants
- 6 – Focus territoires
- 7 – Focus disciplines
- 8 – Les usages – l'accessibilité de ces enquêtes
- 9 – Les suites

Cet outil de restitution avait été sollicité par les acteurs ayant participé à l'enquête régionale (lors du comité de pilotage de Décembre 2011), permettant à chaque acteur de pouvoir réaliser une restitution des enquêtes au rythme de ses sollicitations. Le contenu du document proposé est transmis aux participants, un retour des uns et des autres pour fin février serait appréciable afin de pouvoir sortir un document commun pour fin mars 2013 ;

Les bénéficiaires des restitutions peuvent être l'ensemble des interlocuteurs spécifiques des acteurs (le réseau des réseaux d'acteurs), tels que les territoires, les porteurs de projets, les associations sportives régionales, départementales, locales.

Le document « support de restitution » ne doit pas être exhaustif, il doit permettre de porter connaissance aux interlocuteurs l'existence des enquêtes et mettre en évidence l'exploitation possible. Aussi, son contenu peut mettre en évidence : durée, critères à mettre en évidence, une identité du travail collectif des acteurs, un support visuel commun, identique, un contenu « passe-partout ».

Échanges :

- Le nombre de sollicitations, auprès de la DRJSCS n'a pas été important jusqu'à présent. D'ailleurs, il s'agit plus de proposition d'intervention dans la mesure où cette possibilité (de restitution) est peu connue. Les présentations ont donc été faite auprès de :
 - Commission sports de nature du CDOS du Pas de Calais, 22 novembre 2012

- Groupe Ressource Littoral des sports de nature (Pôle ressource national des sports de nature) (28 novembre 2012),
- Comité de pilotage de l'enquête littorale du 18 décembre 2012
- Congrès des régions - Fédération Française de Randonnée (19 et 20 janvier 2013) ;
- Il est souligné que cet outil commun (par le PRNSN), intégré dans un plan de diffusion, il s'agit de poursuivre les efforts pour la faire connaître. Le Pôle ressource national des Sports de nature s'attachera à la faire connaître à l'échelle nationale. Il existe dans ce travail du NPDC des données qui n'existe pas ailleurs, avec de la matière sur le pratiquant, son profil et sa motivation ; Cela constitue un bon outil pour améliorer les prestations et trouver des leviers.
- Pour le tourisme, il est demandé par le comité régional du tourisme une extraction spécifique. Possible de faire une extraction sur les 240 sportifs rencontrés qui ont un statut « touriste » (C'est-à-dire qu'ils ont répondu « touriste » à la question : Vous êtes « Excursionniste (reste la journée sur le site) », « Touriste (passe au moins une nuit sur le site)» ou « Résident (Réside sur le site ou tout proche)».
- Remarque du PNR Avesnois : le document « plaquette – Mieux connaître les pratiquants de sports de nature en NPDC » est bien fait, mais il y aurait un besoin plus spécifique à l'échelle du Parc, plus local. Ce serait un 2^{ème} niveau d'analyse en fonction de la cible, qui permettrait au-delà des constats d'avoir un impact plus local.
- La production de la plaquette est le moyen de faire connaître l'enquête, la possibilité de restitution à toute occasion donne la possibilité de faire connaître la seconde enquête (Enquête littorale). Cependant, localement, chaque membre du réseau régional, ayant lui-même un réseau, plus local, doit pouvoir faire le relai, le tri au niveau de demandes voire même de s'appuyer sur des extractions spécifiques pour répondre aux demandes de connaissances des résultats.
- Bon outil pour concevoir un schéma de développement touristique du territoire.

2. Projet du réseau régional des acteurs de sports de nature et le plan d'actions concerté

La création d'un réseau régional réunissant les acteurs locaux, départementaux et régionaux des sports de nature sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais est la réponse à un dynamisme exprimé par ces acteurs à l'occasion de la mise en place d'une enquête sur les pratiquants de sports de nature en 2011 et 2012 (enquêtes régionale et littorale).

En effet, courant 2010, la rencontre des principaux acteurs de sports de nature en NPDC a permis de mesurer le besoin de « Mieux connaître les pratiquants de sports de nature. Qui sont ils ? Que font ils ? » Parfois, il est constaté, avec regret, des conflits d'usagers, des conflits d'usage de l'espace naturel, une surfréquentation de certains espaces naturels soumis à des pressions importantes... mais il est, aussi, reconnu que les sports de nature sont un moyen pour encourager la découverte du milieu naturel, booster l'attractivité d'un territoire, développer une économie locale.... En parallèle, il est constaté que beaucoup d'acteurs, d'interlocuteurs existent dans le paysage régional parfois en agissant de manière complémentaire ou d'autres fois de manière superposée voire similaire.

Aussi, compte tenu du travail collectif des acteurs du champ des sports de nature qui a pu être développé à l'occasion des enquêtes (mobilisation des ressources humaines des acteurs...), il semblait opportun de structurer le développement maîtrisé des sports de nature en faveur du développement régional, somme d'initiatives locales par la création d'un réseau régional des acteurs de sports de nature en Nord-Pas-de-Calais.

L'objectif est de structurer le développement maîtrisé des sports de nature en région Nord-Pas-de-Calais par la mise en place d'un moyen de concertation, de travail en commun, en complémentarité, moyen de synergie entre les différentes initiatives en faveur du développement régional.

La construction d'un réseau d'acteurs constitue ce moyen. L'objectif est de le faire vivre en définissant un plan d'actions concerté, dans lequel chaque acteur trouve sa place (son niveau de responsabilité), soit identifié pour l'un ou l'autre des objectifs spécifiques parfois comme un pilote parfois comme un partenaire ou un acteur concerné par l'action.

En parallèle, il s'agira de valoriser, de faire connaître le travail du réseau en général et de chacun des acteurs en particulier auprès des usagers et des partenaires.

En bref, faire basculer notre fonctionnement d'acteurs réunis en un réseau d'acteurs.

Échanges :

Questionnement par rapport à l'échelle régionale – cette échelle est elle pertinente ? Politique très diverse dans tous les domaines, mais ce n'est pas incompatible, la pratique des sports de nature dépasse toutes les frontières. Pour le département du Pas de Calais, la CDESI constitue la vraie commission départementale. Comment pourra-t-elle se positionner dans ce réseau ? Pour le département du Nord, la CDESI se relance, avec une politique volontariste du conseil général du Nord qui est une force. Il y a un comité de pilotage qui est lancé, des objectifs à formuler. Il s'agit de partir sur de bonnes bases. Le réseau est un bon outil. Il permet un maillage du territoire. Il y a un besoin d'harmonie d'échelle, le réseau peut avoir un rôle de centre de ressources, il permet de bien répartir les missions des acteurs, définis par eux-mêmes.

Pour le PRNSN, dans les faits, la compétence sportive est détenu par le département dans la perspective d'accès, des espaces, sites et itinéraires. Dans le cadre du développement maîtrisé, il y a des échelons infra et supra départementaux. Pour un travail collaboratif, l'échelon le plus pertinent serait l'échelon régional en NPDC, le côté complémentaire des actions, selon le thème développé, ce ne sont pas toujours ou forcément les mêmes acteurs qui interviennent, les moyens d'échanges peuvent être plus souple.

Analyse	Thème	Objectifs généraux	Actions	Pilote	Acteurs concernés
	Pratique sportive pour tous	Développer une offre de pratique sportive pour tous adaptée, maîtrisée	Plan d'actions des territoires de projet Sports de nature (post DTA)	Territoires SIDF, SIVOM, ENRx et PNR, MBM, PNM 3 estuaires,	Comité de pilotage de pilotage
		Favoriser le développement coordonné des sports de nature par milieu	Accompagner à la définition des plans de développement	DRJSCS/DDCS	
		Sensibiliser et éduquer les pratiquants à l'environnement et au développement durable par la pratique sportive	Concertation et formation Natura 2000	CROS, CDOS	DREAL DDTM
	Pratique de qualité/encadrement	Promouvoir une organisation de qualité qui s'appuie sur une offre de qualité	Mobilisation des dispositifs d'Emploi et pérennisation	Emploi d'avenir	
		Professionaliser les structures de sports de nature	Mise en place de formation adaptée dans le champ sport	Service public de formation	CREPS, DRJSCS, disciplines et territoires (besoins de formation)
	Mesure de la pratique sportive de nature	Mieux connaître la pratique de sports de nature	Mise en place d'une enquête sur les pratiquants de sports de nature (rencontrés en espaces naturels)	DRJSCS et DDCS	Réseau des acteurs
	Retombées économiques des sports de nature	Valoriser les retombées économiques des manifestations sportives de nature	Accompagner les études sur les retombées économiques	Disciplines sportives organisatrice, territoires	DRJSCS, Mouvement sportif, territoire, PRNSN
	Espaces et Sites de pratique	Garantir l'accès aux lieux de pratique	Mise en place et animation de la CDESI, suivi et mise en place des PDESI	Conseil général du Nord, Conseil général du Pas de Calais	

Le réseau d'acteurs n'est pas un réseau fermé, il peut s'étoffer, mobiliser certains acteurs à un moment donné et moins à d'autres moments. Ce réseau, identifié, se veut d'abord fonctionnel. Il s'agit plus d'encourager les échanges systématiques et de développer de la mutualisation, de la coopération quelques soient le sujet de travail, selon un point commun qu'est le développement maîtrisé des sports de nature sur le territoire régional.

Ce réseau constitué devra rédiger – agréger l'ensemble des actions menées par les uns et les autres, identifiés comme pilote et permettant de raccrocher son action à un objectif partagé.

En bref, le collectif semble d'accord pour la création du réseau régional des acteurs des sports de nature en Npdc. Un plan d'actions (sous la forme d'un document de travail) devra être élaboré afin de pouvoir avoir une vision globale des travaux et des perspectives collectives et individuelles. Courant Mars 2013

3. Projet de valorisation des travaux engagés

Comment valoriser nos travaux ? Comment faire savoir l'existence du réseau régional des acteurs de sports de nature en NPDC et ses actions ?

2 occasions :

- Le regroupement national des référents de sports de nature accueilli du 2 au 5 Avril 2013 à Liévin
- Rencontres Européennes des sports de nature et loisirs, projets de candidatures dans ENOS (MBM, ENRx, SIDF et pourquoi pas l'expérience du Réseau régional des sports de nature en NDPC ;

Le regroupement national des référents régionaux des sports de nature est un regroupement annuel de l'ensemble des conseillers d'animation sportif et techniques sportifs. Organisé par le Pôle ressource national des sports de nature et la direction des sports du Ministère, il est reçu cette année en Nord-Pas-de-Calais. C'est l'occasion pour la « cellule technique du NPDC » de présenter ses travaux en région. La création du réseau régional des sports de nature NPDC est l'élément d'actualité qu'il est opportun de présenter à cette occasion. Aussi, un temps de présentation pourra être organisé. Il pourrait avoir lieu le 3 avril 2013 après midi à l'occasion d'un temps de travail sur « Sport et Europe ».

Les rencontres européennes des sports de nature – Elles auront lieu du 2 au 4 octobre 2013 en Slovaquie. Il s'agit de réfléchir à la problématique suivante : comment des acteurs de sports de nature et du tourisme peuvent avoir un langage commun ? Depuis le traité de Lisbonne, les politiques sportives de nature sont intégrées au sein des politiques Européennes. Le principe des Euromeet est l'alternance entre séances plénières et des conférences. Les conférences sont animées par la présentation d'expériences proposées par des acteurs européens selon l'une des 4 thématiques suivantes : gestion des sports de nature dans les espaces naturels protégés, encadrement pédagogique pour l'éducation des jeunes par les sports de nature, sport de nature et santé, offre de sports de nature sur un territoire comme facteur de développement régional. Les Euromeet, sont l'occasion pour un acteur ou un ensemble d'acteurs (tel que le réseau régional NDPC) de porter à connaissance – à l'échelle Européenne- son organisation et son implication dans le champ du développement maîtrisé des sports de nature. Figurer en temps de délégation régionale aux Euromeet en Slovaquie en Octobre 2013 permettrait de progresser doucement vers de futurs financements européens.

Pour cela, il est proposé de se porter à la connaissance de « ENOS » « European Network of Outdoor Sports » lien sur le site du PRNSN : www.sportsdenature.gouv.fr

Réseau régional des acteurs de sports de nature du Nord-Pas-de-Calais

Elle recense des expériences portées par des acteurs des sphères publique et privée contribuant au développement maîtrisé de ces activités. **ENOS expériences dispose de fonctionnalités de recherche/consultation et de dépôt d'expériences :**

- Le moteur de recherche permet d'effectuer une recherche simple ou multicritères
- Chacun peut proposer d'enrichir la base de son ou ses expériences. La mise en ligne sera effective après validation du Pôle ressources national des sports de nature administrateur d'ENOS expériences.

Relevé de décisions

- Ok pour le document de restitution powerpoint commun à l'usage de tous les membres du réseau régional de sports de nature NPDC – VO sollicite des retours sur le contenu du document initial (transmis lors de la réunion),
- Ok pour la création du réseau régional des acteurs de sports de nature – en sachant que cette création est plus fonctionnelle qu'institutionnelle dans un premier temps. La priorité étant de pouvoir partager nos projets et de continuer à travailler ensemble sur le développement maîtrisé des sports de nature, VO sollicitera l'ensemble des acteurs courant Mars 2013 pour commencer un travail de formalisation du plan d'actions du réseau régional. 2 voire 3 réunions plénières par an possibles, plus les travaux intermédiaires lancés, menés par les uns et les autres,
- Regroupement national des référents de sports de nature : 2 au 5 avril 2013 –
- Ok pour le principe d'une délégation régionale du réseau des acteurs de sports de nature en NPDC -
- Ok pour la publication dans ENOS (dépôt d'expériences) réalisée le 29 janvier 2013 – En cours de traitement par le PRNSN

Suite à donner

- Finaliser le document de restitution avec les membres du réseau par mail : Mars 2013,
- Concevoir avec les membres du réseau le plan d'actions de développement maîtrisé des sports de nature en NPDC : Mars 2013,
- Avancer dans l'intervention du réseau au sein du regroupement national des référents,
- Attendre les résultats de la sélection par le comité d'organisation des Euromeet 2013 de l'expérience « Création du réseau régional des acteurs de sports de nature en NPDC »

Calendrier

Fin Mars 2013	Document de restitution et Plan d'actions
2 – 5 Avril 2013	Regroupement national des référents de sports de nature en NPDC
2 au 5 Octobre 2013	Euromeet 2013

ANNEXE**Texte d'expériences déposé sur ENOS – sur www.sportsdenature.gouv.fr**

Titre : Création d'un réseau régional des acteurs de sports de nature en Nord-Pas-de-Calais

Résumé :

La création d'un réseau régional réunissant les acteurs locaux, départementaux et régionaux des sports de nature sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais est la réponse à un dynamisme exprimé par ces acteurs à l'occasion de la mise en place d'une enquête sur les pratiquants de sports de nature en 2011 et 2012.

En effet, courant 2010, la rencontre des principaux acteurs de sports de nature en NPDC a permis de mesurer le besoin de « Mieux connaître les pratiquants de sports de nature. Qui sont ils ? Que font ils ? » Parfois, il est constaté, avec regret, des conflits d'usagers, des conflits d'usage de l'espace naturel, une surfréquentation de certains espaces naturels soumis à des pressions importantes... mais il est, aussi, reconnu que les sports de nature sont un moyen pour encourager la découverte du milieu naturel, booster l'attractivité d'un territoire, développer une économie locale... En parallèle, il est constaté que beaucoup d'acteurs, d'interlocuteurs existent dans le paysage régional parfois en agissant de manière complémentaire mais souvent de manière superposée voire similaire.

Aussi, compte tenu du travail collectif des acteurs du champ des sports de nature qui a pu être développé à l'occasion des enquêtes (mobilisation des ressources humaines des acteurs...), il semblait opportun de structurer le développement maîtrisé des sports de nature en faveur du développement régional, somme d'initiatives locales par la création d'un réseau régional des acteurs de sports de nature en Nord-Pas-de-Calais.

Constat :

Les sports de nature sont riches par leur diversité de pratique, de pratiquants, d'espaces de pratique, d'acteurs... Ils se caractérisent par un espace de pratique partagé avec des gestionnaires, des usagers, des protecteurs, des institutions. Espace limité mais convoité puisque la pratique physique et sportive de nature répond à une demande forte des usagers mais aussi des collectivités comme moyen d'attractivité du territoire, de développement économique notamment par les organisations de masse.

En Nord-Pas-de-Calais, bon nombre d'acteurs se mobilisent sur les sports de nature (offre, soutien, structuration...). Cependant, parfois ils se cherchent, certains acteurs échangent et d'autres travaillent ensemble jusqu'à développer un travail en commun. Ce fût le cas lors des enquêtes sur les pratiquants de sports de nature où pour la première fois, une majorité d'acteurs était réunie pour atteindre un objectif commun « Mieux connaître les pratiquants de sports de nature » pour pouvoir agir. La réussite des enquêtes (près de 3000 questionnaires recueillies sur site, interrogation pratiquant par pratiquant) a fait émerger l'hypothèse que les acteurs réunis pour ce travail sont prêts à poursuivre une coopération sur le développement maîtrisé des sports de nature. Réunissant acteurs régionaux, départementaux et intercommunaux, le réseau régional est le moyen de connaître et valoriser la mobilisation de chacun sur ce champ et de coordonner des actions communes.

Objectifs poursuivis :

L'objectif est de structurer le développement maîtrisé des sports de nature en région Nord-Pas-de-Calais par la mise en place d'un moyen de concertation, de travail en commun, en complémentarité, moyen de synergie entre les différentes initiatives en faveur du développement régional.

La construction d'un réseau d'acteurs constitue ce moyen. L'objectif est de le faire vivre en définissant un plan d'actions concerté, dans lequel chaque acteur trouve sa place (son niveau de responsabilité), soit identifié pour l'un ou l'autre des objectifs spécifiques parfois comme un pilote parfois comme un partenaire ou un acteur concerné par l'action.

En parallèle, il s'agira de valoriser, de faire connaître le travail du réseau en général et de chacun des acteurs en particulier auprès des usagers et des partenaires.

Actions mise en œuvre, Plans d'actions :

Les objectifs et actions à court terme :

Acter la création du réseau régional des acteurs de sports de nature

Réseau régional des acteurs de sports de nature du Nord-Pas-de-Calais

- La validation du principe de ce réseau régional a été acquise lors de la réunion du 24 janvier 2013, 1^{ère} réunion du réseau régional des acteurs de sports de nature en Nord-Pas-de-Calais. Quasi la totalité des acteurs invités était représentée, seul 2 structures étaient excusées et qui n'ont pu être représentées. (Liste des acteurs figure dans la liste des partenaires associés),
 - Faire connaître l'existence de cette création en rédigeant et diffusant un relevé de décision à l'ensemble des structures représentées, (diffuser l'information auprès des services),
 - Faire connaître l'existence en s'appuyant sur un outil informatique de partage d'expérience « Récolte », un réseau social professionnel dédié aux acteurs et projets territoriaux de la région.
- Fondé en janvier 2011, à l'initiative d'Espaces naturels régionaux (ENRx), cet espace numérique « conversationnel » et « collaboratif » ouvert aux acteurs professionnels, est un outil pour communiquer autrement et trouver ensemble des réponses aux problématiques que vous rencontrez dans le cadre de votre activité.*

Rédiger le plan d'actions selon les thématiques communes :

- A partir d'une analyse succincte, rédiger les objectifs généraux partagés jusqu'aux objectifs spécifiques et le pilotage. L'identification des actions, les coopérations, la budgétisation, la planification seront précisées au fur et à mesure des avancées de la rédaction du plan d'actions par chacun des acteurs.
- Identifier les thématiques communes et les enrichir :
 - o Pratique sportive pour tous
 - développer une offre de pratique sportive pour tous adaptée, maîtrisée (territoires de projet sports de nature (post Diagnostic territorial approfondi),
 - favoriser le développement coordonné des sports de nature par milieu (DRJSCS, DDSCS)
 - Sensibiliser et éduquer les pratiquants à l'environnement et au développement durable par la pratique sportive (CROS, CDOS avec DREAL, DDTM ...)
 - o Mesure de la pratique sportive de nature
 - Mieux connaître la pratique des sports de nature et son évolution (Réseau des acteurs, pilotage DRJSCS, PRNSN)...
 - ...

Ce plan d'actions doit être construit avec la participation des acteurs du réseau. Aussi, il est trop précoce à ce stade de présenter un plan d'action plus développé.

Faire connaître le réseau régional des acteurs de sports de nature en Nord-Pas-de-Calais :

- Le Nord-Pas-de-Calais accueille le regroupement national des référents régionaux de sports de nature en avril 2013, ce sera l'occasion de présenter ce réseau et certainement les grands axes de son plan d'actions,
- Participation aux euromees, pour inscrire la dimension régionale des sports de nature Nord-Pas-de-Calais dans la dimension Européenne (territoire de proximité avec la Belgique notamment).

Le plan de financement :

Le financement du plan d'actions du réseau régional des acteurs de sports de nature sera celui des acteurs spécifiquement lorsque le pilotage et la mise en œuvre leur reviennent. En revanche, certaines actions pilotées par un acteur peuvent mobiliser différentes ressources, mutualiser des moyens de provenance différentes. La recherche d'une meilleure structuration pour bénéficier de la mobilisation de financements nationaux voire européens est en perspective.

Les partenaires associés :

Les partenaires associés sont les acteurs du réseau de sports de nature à cette date (janvier 2013). Néanmoins, cette liste peut évoluer en fonction de l'avancée des projets et la progression des travaux de partenariats.

Les collectivités : le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, les conseils généraux, du Nord et du Pas-de-Calais, le mouvement sportif avec les comités départementaux olympiques et sportifs, du Nord et du Pas-de-Calais, le comité régional olympique sportif du Nord-Pas-de-Calais, les territoires de projets de sports de nature : Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre, la Mission du Bassin Minier, les Espaces naturels régionaux et les 3 parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais, le Parc Naturel Marin des 3 estuaires, le tourisme : comité régional du tourisme, les agences départementales pour le développement et les réservations du Tourisme (ADDRT) du Nord et du Pas-de-Calais, l'Etat : l'environnement : direction régionale de l'environnement, aménagement et logement, Directions départementales des territoires et de la Mer (DDTM) du Nord et Du Pas de Calais, jeunesse et sports : Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Nord Pas-de-Calais, et les Directions départementales de la Cohésion sociale, le Centre régional de l'expertise et de la performance sportive (CREPS) du Nord Pas-de-Calais.

Bilan global

L'expérience est trop « jeune » pour pouvoir en tirer un bilan. Néanmoins, les travaux préalables (enquêtes sur les pratiquants de sports de nature menées en 2011 et 2012 en Nord-Pas-de-Calais) montrent un dynamisme et une volonté réelle des acteurs de travailler ensemble dans le respect de leurs attributions et compétences. Les explorations des enquêtes permettront aux acteurs en fonction de leur sensibilité de disposer d'enseignements plus précis par exemple, focus du pratiquant de sports de nature dont le statut est « touriste » intéresse fortement les acteurs du tourisme mais aussi les territoires.

Méthodes et indicateurs d'évaluation

L'évaluation se fera par la rédaction du plan d'actions et l'identification en son sein d'indicateurs mesurant les progrès.

Toutefois, la participation et la réactivité des acteurs aux différentes sollicitations pour avancer dans cette structuration sont déjà des éléments d'évaluation. Sur la réunion de mise en place du réseau des acteurs, le 24 janvier 2013, quasi (à deux excuses près) la totalité des acteurs étaient représentés.

Suivi et perspective envisagée

La rédaction et la communication du plan d'actions en faveur du développement maîtrisé des sports de nature comme facteur de développement régional

La présentation du réseau régional des acteurs de sports de nature à différentes occasions, moyen d'identification et de pérennisation de ce réseau : regroupement national des référents régionaux de sports de nature, parlements des sports de nature organisé localement, les rencontres européennes des sports de nature 2013 (euromees).

En termes de fonctionnement, trois réunions annuelles pourraient être organisées permettant de faire des bilans intermédiaires dans la mise en œuvre du plan d'actions, temps d'échange et d'actualité spécifique par acteurs.

Principaux enseignements

Les sports de nature sont accessibles par le plus grand nombre à tous les points de vue : que l'on soit territoires, usagers, organisateurs, institutions, il est possible de s'investir ou pas dans ce champ, soit positivement ou même de façon à en limiter la pratique ou son développement. En tous les cas, c'est un sujet qui réunit des associations, des collectivités, des institutions, des services de l'Etat... Dans le contexte actuel, de recherche de performance, de meilleures gestions budgétaires, la mutualisation des moyens, le partage de l'information, les échanges, en respectant le rôle et les compétences de chacun, sont plus que jamais d'importance. La recherche d'efficacité, d'efficience dans nos actions d'acteurs devient prépondérante.

Même si cette expérience est trop récente pour structurer le réseau de manière institutionnelle, il se structure de manière opérationnelle. L'enjeu est de faire ces preuves par des actions et un fonctionnement concret, structuré pour, peut être, envisager une nouvelle gouvernance du sport, de demain.